



Comité Départemental de Canoë-Kayak des Côtes d'Armor

Stage Avenir
du 27 au 29 Août 2018

- Date** : Du lundi 27 au mercredi 29 août 2018
- Cadres** : Pariscoat Arnaud (CDCK22), un autre cadre MFPC ou AMFPC
- RDV** : Lundi 27 Août à **10h au club de Lannion**
Fin du stage le mercredi 29 août vers 17h au Club de Lannion
- Hébergement** : Camping (lieu à confirmer, mais certainement au camping municipal de Plougrescant)
- Déplacement** : Minibus de Location ou Minibus de club
- Prix** : **45€/pers (aide du Conseil Départemental des Côtes d'Armor de 45/50€ déjà déduite, reste à charge pris par le CDCK22)**
- Prévoir** :
- Divers* : Pique nique pour le premier repas
1 Tente pour 2/3 personnes, 1 matelas, Duvet, des couverts, bol, verre assiette, 1 torchon
Tenue adaptée aux conditions météo, mais prévoir tenue de pluie, polaire, casquette, crème Solaire, short, etc...
 - NE PAS PREVOIR DE CONFISERIE EN NOMBRE**, sinon les jeunes ne mangent pas aux repas !!!
 - Matériel* : un kayak slalom ou polyéthylène en parfait état (avec 4 réserves)
Un kayak de course en ligne ou descente pour 2
1 pagaie – 1 casque – 1 jupe néoprène – des chaussures – 1 gilet...
 - Administratif* : Autorisation parentale + fiche sanitaire
- Programme** : Aisance sur plusieurs supports
Navigation sur le SEV de Lannion, en estuaire, en mer et course en ligne et tout autres activités en fonction des conditions météo et des opportunités.
Apprentissage de la vie en groupe : Participation aux tâches ménagères, à la préparation des repas, aider les cadres dans les différentes autres tâches quotidiennes, etc....

Nombre de places : 7 places, possibilité d'augmenter le nombre de participants en fonction du nombre de cadres avec permis B et des minibus.

Sélection des jeunes : Sur proposition des clubs avec accord du CDCK22, priorité au public AVENIR (2^{ème} et 1^{ère} année de pratique, prioritairement des benjamins, puis minimes et éventuellement des poussins)

Date limite d'inscription : **le vendredi 15 juin délai de rigueur, attention le stage pourrait être complet avant cette date ! donc n'attendez pas la date limite pour inscrire les jeunes de vos clubs**

Puis après validation de l'inscription de vos jeunes par le CDCK22,

Merci de transmettre au plus vite votre règlement par club à l'ordre du CDCK22,

Dès que possible et au plus tard pour le vendredi 15 juin :

(Pas de chèque CLUB = pas de validation de l'inscription) respectez les délais !!

Adresse : Pariscoat Arnaud, 24, Aod Ar Jaudy, 22450 La Roche Derrien

Contact : Arnaud Pariscoat ctd-cdck22@hotmail.fr

Ou 06 78 30 05 89

Inscriptions :

Liste des jeunes :

	Nom	Prénom	Date de naissance	Club
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

Autorisation parentale

(stage avenir)

Je soussigné(e) , père – mère – tuteur * de :

(*rayer la mention inutile)

NOM :	Prénom :
Date et lieu de naissance : à	
Groupe sanguin :	
N° sécurité sociale et régime :	
N° de mutuelle :	

... l'autorise à participer au stage CDCK22 du au 2018 inclus, et autorise les responsables du stage à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident ainsi que les autorités médicales à pratiquer tous les soins et interventions chirurgicales qu'ils jugeront nécessaires.

... autres dispositions à préciser :

Informations particulières (problèmes médicaux, allergies...) :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Téléphone:..... ou

Fait à , le /..... / 2018

Signature